



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Procès-verbal de la **troisième** réunion extraordinaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2007-2008, tenue le jeudi 3 avril 2008 à 12 h 45 en la salle Marie-Gérin-Lajoie (J-M400, pavillon Judith-Jasmin) (405, rue Sainte-Catherine Est).

Ordre du jour

1. Élection à la présidence d'assemblée
2. État des négociations de la convention collective des professeures, professeurs
3. Rapport de PricewaterhouseCoopers
4. Actions
5. Informations

1. Élection à la présidence d'assemblée

La présidente, Michèle Nevert, souhaite la bienvenue aux participantes, participants à la troisième réunion extraordinaire de l'Assemblée générale.

Sur proposition de Bernard Élie, appuyée par Pierre Jasmin, Georges Le Bel, qui accepte, est élu président d'assemblée.

Le président d'assemblée informe les membres qu'un comité plénier de 15 minutes sera ouvert après chacune des présentations du point par les membres du Comité exécutif.

Sur proposition de Bernard Élie, appuyée par Laurence-Léa Fontaine, le projet d'ordre du jour est adopté tel que présenté.

2. État des négociations de la convention collective des professeures, professeurs

La parole est donnée au 1^{er} vice-président, Jean Bélanger, qui fait état des négociations de la convention collective des professeures, professeurs en date du 3 avril 2008 (le rapport a été inséré dans le dossier de la réunion).

Depuis les débuts de la négociation de la convention collective, les aspects financiers de la convention collective n'ont pas été abordés.

3. Rapport de PricewaterhouseCoopers

La parole est donnée à Michèle Nevert, présidente du Syndicat.

Le 4 mars 2008, le rapport de PricewaterhouseCoopers (PwC) est présenté au Conseil d'administration de l'UQAM. Le SPUQ et les autres syndicats de l'UQAM ainsi que les associations étudiantes facultaires rédigent une déclaration commune qui sera lue lors d'une conférence de presse le lendemain (le mercredi 5 mars). Cette déclaration rejette en bloc le rapport de PwC, car l'application de ses recommandations entraînerait des conséquences désastreuses non seulement sur la mission de l'UQAM, la poursuite de son développement et le maintien de son patrimoine académique mais aussi sur les conditions de travail et d'étude de celles et ceux qui la fréquentent et y travaillent.

08AG317 RAPPORT DÉFINITIF DE PRICEWATERHOUSECOOPERS SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'UQAM ET LE PLAN DE REDRESSEMENT : POSITION DU SPUQ

Proposition du Conseil exécutif

ATTENDU la résolution adoptée par le Conseil syndical du 6 mars 2008 et intitulée *Rapport définitif de PricewaterhouseCoopers sur la situation financière de l'UQAM et le plan de redressement : position du SPUQ*;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

ENTÉRINE la résolution intitulée *Rapport définitif de PricewaterhouseCoopers sur la situation financière de l'UQAM et le plan de redressement : position du SPUQ* et adoptée par le Conseil syndical le 6 mars 2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

08AG318 DÉVELOPPEMENTS IMMOBILIERS DANS LES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES

ATTENDU la résolution adoptée par le Conseil syndical du 6 mars 2008 et intitulée *Rapport définitif de PricewaterhouseCoopers sur la situation financière de l'UQAM et le plan de redressement : position du SPUQ*;

Sur proposition de Diane Berthelette, appuyée par Bernard Élie;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

EXIGE du gouvernement du Québec et du Vérificateur général du Québec qu'ils produisent un rapport complet des montants attribués aux universités québécoises au cours des dix dernières années pour leurs développements immobiliers ainsi que des critères utilisés pour ce faire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

08AG319 POUR UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT VIABLE DE L'UQAM : DU REDRESSEMENT AU REFINANCEMENT

ATTENDU la résolution adoptée par le Conseil syndical concernant le Rapport définitif de PricewaterhouseCoopers sur la situation financière de l'UQAM et le plan de redressement;

ATTENDU la prise de position de la direction de l'UQAM concernant le sous-financement de l'institution et les actions qu'elle mène pour régler ce problème;

- ATTENDU le rejet du rapport PricewaterhouseCoopers par l'ensemble des corps constitués de l'UQAM;
- ATTENDU que les mesures de redressement éventuelles ou en cours ne peuvent régler la crise financière que traverse l'UQAM;
- ATTENDU que ce rapport montre que l'UQAM fonctionne déjà avec des ressources largement inférieures à celles dont disposent les universités de grande taille du Québec;
- ATTENDU qu'un plan de redressement visant l'équilibre budgétaire en 2011-2012 sans refinancement massif aura pour effet de normaliser le sous-financement dont souffre l'UQAM et qu'elle ne pourra résoudre la crise qui la secoue;
- ATTENDU que des coupures et rationalisations supplémentaires risquent de compromettre la qualité de l'enseignement et de la recherche ainsi que les conditions de travail et d'étude de la communauté uqamienne;

Sur proposition d'Éric Pineault, appuyée par Jean-François Hamel;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

- S'OPPOSE à tout plan de redressement qui normaliserait la situation de sous-financement actuelle de l'UQAM;
- S'OPPOSE à toute révision importante de la mission de l'UQAM qui limiterait son développement académique;
- S'OPPOSE à toute modification substantielle de son mode de gouvernance et d'organisation du travail qui porterait atteinte aux principes de gestion académique et de liberté académique qui caractérisent l'UQAM;
- DEMANDE à la direction de l'UQAM de formuler un plan de développement de l'institution à partir d'une situation de refinancement plutôt que de redressement
- DEMANDE à la direction de l'UQAM la suspension des mesures de redressement aussi longtemps qu'un plan de refinancement viable n'est pas annoncé par le gouvernement du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

08AG320 POUR UN REFINANCEMENT PUBLIC DE L'UQAM ET UN RÉINVESTISSEMENT MASSIF EN ÉDUCATION

- ATTENDU que des difficultés financières compromettent la survie de l'UQAM;
- ATTENDU les conclusions du rapport PricewaterhouseCoopers ainsi que celles du rapport du vérificateur général du Québec selon lesquelles l'UQAM n'a pas les ressources financières nécessaires à la résolution de la crise actuelle;
- ATTENDU que l'UQAM souffre d'un déficit dans son budget de fonctionnement;

- ATTENDU que rapport PricewaterhouseCoopers établit que l'UQAM est l'université québécoise qui dispose du moins de ressources pour remplir ses fonctions académiques;
- ATTENDU l'engagement de la direction de l'UQAM de « demander au gouvernement du Québec un réinvestissement public adapté à sa mission, en plus des demandes de refinancement liées à l'Îlot Voyageur et au Complexe des sciences et du versement des subventions conditionnelles »;
- ATTENDU l'engagement de la direction à poursuivre avec les autres universités les actions nécessaires pour corriger le problème de sous-financement chronique des universités;

Sur proposition d'Éric Pineault, appuyée par Lucie Lemonde;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

- SALUE les déclarations récentes de la direction qui reconnaissent le sous-financement de l'UQAM;
- APPUIE le recteur Claude Corbo quand il exige que le complexe des sciences soit financé adéquatement par le gouvernement du Québec;
- APPUIE la direction dans son engagement à demander un réinvestissement public adapté à la mission de l'université;
- DEMANDE que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, reconnaisse le sous-financement de l'UQAM et modifie les règles de financement afin d'assurer le maintien et le développement de ses activités académiques;
- DEMANDE au Conseil du Trésor du Québec un réinvestissement durable dans le système universitaire québécois ainsi que l'établissement d'un cadre de financement stable et durable pour les universités québécoises qui permettra leur plein essor et qui respectera le principe d'accessibilité à l'éducation postsecondaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

08AG321 PRINCIPES POUR UNE RELANCE DE L'UQAM

- ATTENDU que plusieurs recommandations formulées dans le rapport PricewaterhouseCoopers concernent les structures de gestion académique alors que celles-ci ne sont pas à l'origine de la dérive immobilière de l'UQAM et de la crise financière subséquente;
- ATTENDU que le développement à long terme de l'UQAM est incompatible avec les projets de coupures budgétaires et de restructuration de la gouvernance présentés dans le rapport PricewaterhouseCoopers;

ATTENDU qu'il est important dans le contexte actuel de proposer des principes pour une relance de l'UQAM fondée sur le respect de sa spécificité administrative et sur le développement de sa mission de recherche et d'enseignement aux trois cycles;

Sur proposition d'Éric Pineault, appuyée par Laurence-Léa Fontaine;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

RÉAFFIRME la nécessité de préserver le principe de cogestion propre à la structure de gouvernance de l'UQAM, en particulier l'autonomie des assemblées départementales dans la gestion de la carrière professorale et de la vie académique;

EXIGE que la planification du développement à long terme de l'institution repose sur des principes intellectuels capables de préserver la liberté académique, la qualité de l'enseignement, l'accessibilité à l'éducation et la gouvernance paritaire;

DEMANDE que le SPUQ préside à l'élaboration d'un document présentant les principes d'une relance à long terme de l'UQAM, qu'il sollicite l'adhésion de tous les corps constitués de l'institution à ces principes, et que ce document fasse l'objet d'une diffusion publique ainsi que d'un dépôt officiel à la direction de l'Université, au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et au Conseil du Trésor du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Actions

La parole est donnée à Michèle Nevert, présidente du Syndicat.

En ce qui concerne les actions réalisées dernièrement, une lettre a été envoyée aux députés du Grand Montréal. En outre, s'est tenue une rencontre entre le président de la FP-CSN (Michel Tremblay), le président de la FNEEQ (Ronald Cameron), la 3^e vice-présidente de la CSN (Denise Boucher), le SPUQ et le SCCUQ dans le but de sensibiliser la CSN à la situation de l'UQAM. Denise Boucher a affirmé qu'il y aura un soutien de la CSN. Deux événements devraient avoir lieu dans les prochaines semaines : tout d'abord, se tiendra une rencontre entre Claudette Carbonneau (CSN), Michel Arsenault (FTQ) et Michelle Courchesne (ministre de l'éducation) et, par la suite, il y aura une conférence de presse en soutien à l'UQAM. Enfin, un point sur la situation de l'UQAM sera ajouté au projet d'ordre du jour du congrès de la CSN (12 au 17 mai 2008).

Parmi les actions à venir, il y a l'idée d'aller à l'Assemblée nationale dans le but d'y déposer la pétition (Moi, j'appuie l'UQAM). L'intersyndicale va rédiger une déclaration qui serait signée par des personnalités québécoises. L'idée d'organiser une manifestation citoyenne pour un refinancement massif dans l'éducation le samedi 19 avril a été suggérée; il est difficile de faire une manifestation à l'intérieur de la semaine en raison de la reprise des cours (fin de la grève étudiante). De plus, les présidents des syndicats vont organiser des rencontres avec Marie Malavoy (PQ, porte-parole en matière d'éducation et d'enseignement supérieur), François Desrochers (ADQ, porte-parole en matière éducation), Benoît Labonté (Vision Montréal, maire de

l'arrondissement de Ville-Marie) et Martin Lemay (PQ, député de Sainte-Marie-Saint-Jacques).

Enfin, la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) organisera une conférence de presse sur le sous-financement des universités.

Par ailleurs, en réponse au rapport de PricewaterhouseCoopers, le SPUQ travaille à l'élaboration d'un document critique destiné au comité des sages; il y aura également une conférence de presse lors du dépôt de ce rapport.

À la suggestion du président d'assemblée, l'Assemblée générale appuie le plan d'actions présenté par la présidente du Syndicat, Michèle Nevert.

5. Informations

La parole est donnée à Michel Laporte, 3^e vice-président.

Dans le cadre de la grève étudiante et de la demande d'injonction faite par l'UQAM à l'égard des associations facultaires étudiantes et dans le but d'établir un dialogue entre les étudiantes, étudiants et les professeures, professeurs membres de la Commission des études, le SPUQ a organisé une rencontre le lundi 17 mars 2008 à laquelle tous les exécutifs des associations facultaires étudiantes et les membres professoraux de la Commission des études ont assisté.

Par ailleurs, les associations étudiantes facultaires ont tenu une conférence de presse le mercredi 19 mars afin de dénoncer l'injonction demandée par l'UQAM. De plus, le SPUQ avait organisé une marche qui s'est tenue après la conférence de presse.

Négociation de la convention collective des professeures, professeurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)

La parole est donnée à Marie-Cécile Guillot, secrétaire.

En janvier 2008, les professeures, professeurs de l'UQTR, étant en processus de négociation de leur convention collective, ont voté une grève d'une journée et demie par semaine face aux lenteurs de la partie patronale. Par la suite, à la mi-mars, la direction de l'UQTR a mis en lock-out partiel le corps professoral en ne les payant pas les fins de semaine et les jours fériés. Depuis le jeudi 27 mars, le corps professoral est en grève générale jusqu'à la signature d'une entente de principe.

Cette semaine, il y a eu deux rencontres de négociation, et une entente de principe est sur le point d'être signée.

08AG322 APPUI À NOS COLLÈGUES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

Sur proposition de Bernard Élie, appuyée par Georges Campeau;

IL EST RÉSOLU QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE APPUIE les professeures, professeurs de l'UQTR dans leur mouvement de grève.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaines réunions des instances du SPUQ

La réunion statutaire de l'Assemblée générale du SPUQ se tiendra le 1^{er} mai; la prochaine réunion du Conseil syndical aura lieu le 17 avril où la Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) présentera son rapport sur le financement des universités.

Levée de la réunion à 15 h 40.

La présidente,

Michèle Nevert

La secrétaire,

Marie-Cécile Guillot

Liste des documents remis (3^e réunion extraordinaire de l'Assemblée générale du SPUQ du jeudi 3 avril 2008)

1. Ordre du jour
2. SPUQ, Rapport de négociation de la convention collective des professeures, professeurs au 3 avril 2008
3. SPUQ, Sommaire des enjeux pour atteindre l'équilibre budgétaire en 2011-2012
4. SPUQ, Extrait du procès-verbal, résolution intitulée : *Rapport définitif de PricewaterhouseCoopers sur la situation financière de l'UQAM et le plan de redressement : position du SPUQ*
5. SPUQ, SEUQAM, SCCUQ, SETUE et associations étudiantes facultaires, Déclaration des syndicats et des associations étudiantes facultaires (5 mars 2008)
6. SPUQ, projet de résolution : Rapport définitif de PricewaterhouseCoopers sur la situation financière de l'UQAM et le plan de redressement : position du SPUQ